



Violence conjugale et vol de mp3

Par **Seven**, le **15/04/2008** à **11:57**

Bonjour, une personne porte plainte pour violence conjugale, alors que nous étions en couple (pas de mariage, ni PACS...) à la suite d'une infidélité j'ai eu un geste violent en la giflant. Elle porte également plainte pour vole d'un mp3. Il s'avère que cette personne m'en veut personnellement et utilise ces faits pour me causer des problèmes. Elle à retirer sa plainte car j'ai réussi à exposer la situation au policier, mais la violence conjugale étant prise au sérieux je risque peut être des poursuites. Je voudrais savoir ce qu'il pourrait y avoir comme suite ?
Merci